## Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement

## Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension

Ville de Montréal	Assemblée du	14 janvier 2003
	Séance(s) tenue(s) le(s)	14 janvier 2003
	Numéro de la résolution	CA03 140004

Article 40.001 : Le président appelle cet article de l'ordre du jour.

Il est

proposé par la conseillère Anie Samson appuyé par la conseillère Mary Deros

d'adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Montréal plus particulièrement le plan directeur de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension de manière à créer une aire d'affectation «Équipement collectif et institutionnel» en remplacement d'une partie d'aire d'affectation «industrie légère» et ce sur le côté est de la rue Durocher entre la rue Jarry et l'avenue D'Anvers.

de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1), conformément au paragraphe 2<sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 83 (Annexe I) de la Charte de la Ville

de déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Le président déclare cette résolution **ADOPTÉE** à l'unanimité.

1022799010 R40.001 FL

Paolo TAMBURELLO	Francine LECLERC
Président du conseil d'arrondissement	Secrétaire d'arrondissement